



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Approbation des projets d'installations sportives municipales et sollicitation d'une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures sportives en outre-mer

P.J. : 1 projet de délibération

Le plan de développement des infrastructures sportives en outre-mer, mis en place par les Ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et des Outre-Mer, se poursuit en 2019. Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), établissement public national, placé sous la tutelle du ministre chargé des sports, en fixe les orientations générales. Il attribue des concours financiers notamment pour la construction d'équipements neufs, les rénovations lourdes incluant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou l'acquisition de matériels lourds. Le soutien à l'investissement des outre-mer en provenance de cet établissement s'élèvera à 835.000.000 F/CFP en 2019. Les taux d'accompagnement définitifs seront fixés par le CNDS.

Par ailleurs et afin de développer les pratiques sportives, la Ville souhaite :

- réaliser deux salles sportives à l'espace Cosmos du 6^{ème} Kilomètre ;
- installer des work-out pour les personnes à mobilité réduite et en perte de mobilité au Trianon ;
- réhabiliter le plateau sportif de Boston à Rivière Salée.

Les travaux débuteront au 3^{ème} trimestre 2019 et s'achèveront au 2^{ème} trimestre 2020.

Pour la réalisation de ces projets, il est proposé de solliciter un soutien du CNDS selon le plan de financement prévisionnel suivant :

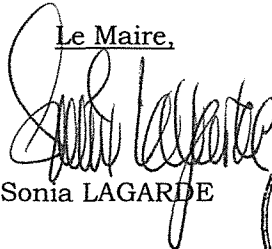
Opérations	Dépenses éligibles (Crédits de paiements 2019-2020)		Part CNDS		%	Part Ville de Nouméa		%
	F/CFP	€	F/CFP	€		F/CFP	€	
REALISATION DE 2 SALLES SPORTIVES ESPACE COSMOS (6E KILOMETRE)	25 000 000	209 500	12 500 000	104 750	50%	12 500 000	104 750	50%
REALISATION DE WORK-OUT POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET EN PERTE DE MOBILITE (TRIANON)	7 000 000	58 660	3 500 000	29 330	50%	3 500 000	29 330	50%
REHABILITATION DU PLATEAU SPORTIF BOSTON (RIVIERE SALEE)	10 000 000	83 800	5 000 000	41 900	50%	5 000 000	41 900	50%
Totaux	42 000 000	351 960	21 000 000	175 980	50%	21 000 000	175 980	50%

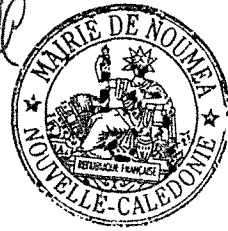
Les crédits sont prévus au budget de la Ville.

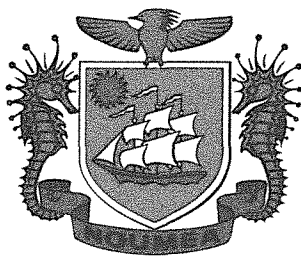
Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver les projets d'installations sportives municipales et d'habiliter le Maire à solliciter une subvention de 21.000.000 de F/CFP (175.980 €) auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures sportives en outre-mer.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

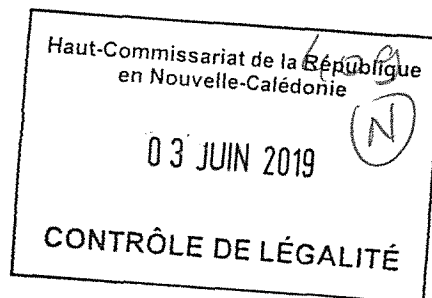
Nouméa, le 7 mai 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 28 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 21.05.2019	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe CHEVILLON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	M.	Marc MANSEL	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Daniel LEROUX	M.	André WAMO
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Isabelle LAFLEUR
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Jean-Claude BRIAULT
DATE D’AFFICHAGE 22.05.2019	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Charles ERIC
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Angélo PITO
	Mme	Tuilogona O’CONNOR	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Mireille LEVY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	Mme	Janine BAJON	Mme	Paule GARGON
	Mme	Karine DESTOURS		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
		M.	Dominique SIMONET	M.	Patrick SENS
		Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 35	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants	: 46	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Liliane CONDOUMY
(11 procurations)		Mme	Sabine KAGY	M.	Gaël YANNO
		M.	Christophe OBLED	Mme	Félicia BALLANGER
		M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jonas TAOFIFENUA
		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Dominique KORFANTY

Monsieur Alexandre MACHFUL a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/409

approuvant les projets d'installations sportives municipales et sollicitant une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures sportives en outre-mer

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **28 MAI 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

VU le courrier du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en date du 11 mars 2019,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/60 du 7 mai 2019,

La commission conjointe de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité / de la Jeunesse et des Sports entendue en séance du 15 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Sont approuvés les projets d'installations sportives municipales suivants :

- la réalisation de deux salles sportives à l'espace Cosmos du 6^{ème} Kilomètre ;
- l'installation de work-out pour les personnes à mobilité réduite et en perte de mobilité au Trianon ;
- la réhabilitation du plateau sportif de Boston à Rivière Salée.

ARTICLE 2 /

Le plan de financement prévisionnel correspondant est déterminé comme suit :

Opérations	Dépenses éligibles (Crédits de paiements 2019-2020)		Part CNDS		%	Part Ville de Nouméa		%
	F/CFP	€	F/CFP	€		F/CFP	€	
REALISATION DE 2 SALLES SPORTIVES ESPACE COSMOS (6E KILOMETRE)	25 000 000	209 500	12 500 000	104 750	50%	12 500 000	104 750	50%
REALISATION DE WORK-OUT POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET EN PERTE DE MOBILITE (TRIANON)	7 000 000	58 660	3 500 000	29 330	50%	3 500 000	29 330	50%
REHABILITATION DU PLATEAU SPORTIF BOSTON (RIVIERE SALEE)	10 000 000	83 800	5 000 000	41 900	50%	5 000 000	41 900	50%
Totaux	42 000 000	351 960	21 000 000	175 980	50%	21 000 000	175 980	50%

ARTICLE 3 /

Le Maire est habilité à solliciter une subvention de 21.000.000 F/CFP (175.980 €) auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures sportives en outre-mer.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à l'Etat et au Centre National pour le Développement du Sport.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 MAI 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 29 MAI 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.A.C.P.	- 1
D.P.V.	- 1
D.V.C.E.S. (dont SMS)	- 1
SGL (FT)	- 1
HC DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	- 1
C.N.D.S.	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte ayant été transmis le - 3 JUIN 2019 au Commissaire Délégué et notifié le - 6 JUIN 2019 et ~~notifié le~~ est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire
Chargé de la coordination municipale,
de l'action éducative, de la vie des quartiers
et de l'insertion.